

LA FABRIK

Association Loi 1901

Siège social : 31 avenue Karl Marx 93000 BOBIGNY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

*Marc DANA EIRL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
64, 66 rue des Archives 75003 PARIS*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

A l'assemblée générale de l'association LA FABRIK

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA FABRIK relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports de la Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

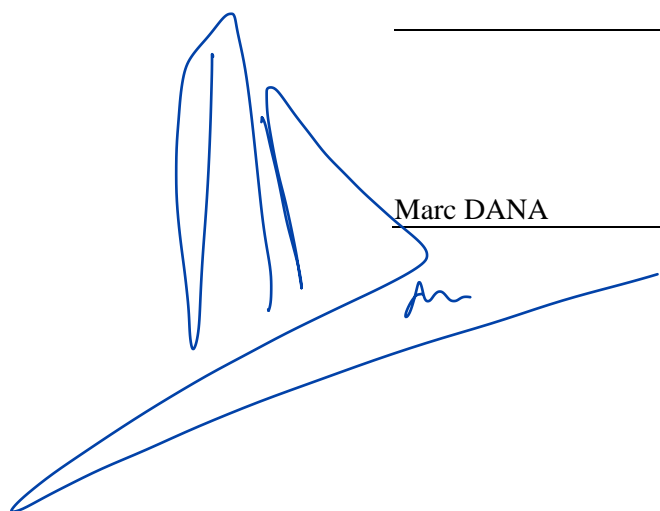
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 mai 2023

Le commissaire aux comptes

Marc DANA



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 491	6 235	7 256	9 354
Autres immobilisations corporelles	28 785	14 920	13 865	11 143
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600		600	600
TOTAL I	42 876	21 155	21 721	21 097
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	27 950	5 000	22 950	10 000
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	107 477		107 477	69 070
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	170 164		170 164	231 344
Charges constatées d'avance	2 287		2 287	810
TOTAL III	307 878	5 000	302 878	311 224
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	350 754	26 155	324 599	332 321

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	248 178	211 236
Excédent ou déficit de l'exercice	9 043	36 942
Situation nette	257 221	248 178
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	811	1 984
Provisions réglementées		
TOTAL I	258 032	250 162
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	33 828	49 659
TOTAL III	33 828	49 659
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 168	8 409
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 571	19 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		55
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		4 848
TOTAL V	32 739	32 499
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	324 599	332 321

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	40	70
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	43 881	109 428
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	175 438	174 698
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	52	6 459
Utilisations des fonds dédiés	45 331	24 397
Autres produits	2	345
TOTAL I	264 744	315 398
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	56 456	63 301
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 266	2 924
Salaires et traitements	107 924	126 127
Charges sociales	43 780	38 724
Dotations aux amortissements et dépréciations	14 723	7 595
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	29 500	40 900
Autres charges	1 327	158
TOTAL II	256 978	279 729
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 766	35 669
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	104	101
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	104	101
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		1
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	104	100
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	7 870	35 770

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 173	1 173
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	1 173	1 173
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 173	1 173
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	266 021	316 672
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	256 978	279 730
EXCÉDENT OU DÉFICIT	9 043	36 942

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	11 070	
TOTAL	11 070	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	11 070	
TOTAL	11 070	

ASSOCIATION LA FABRIK est une association créée en novembre 2008. Elle a pour activité le développement de projets culturels, artistiques sociaux, éducatifs et humanitaires avec des publics d'enfants, d'adolescents, d'adultes amateurs ou professionnels. Leur site est situé à Bobigny, ils ont trois salariés et l'association ne fait pas appel à la générosité du public.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2022 présente un total bilan avant affectation de 324 599 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 9 043 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

NEANT



III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 3 ans
- Installations techniques et matériel industriel 3 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Autres 2 à 3 ans

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2. Stocks

L'association ne constate pas de stocks.

3.3. Créances

(cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Nous avons comptabilisé un montant total de subventions à recevoir au titre de 2022 de 72 107.70 euros. Ce montant regroupe les projets suivants:

- PDIE 2022: " Boite à outils de l'emploi" octroyée par le département, le montant provisionné est de 30% de la somme allouée soit 17 329.20 euros.
- PDIE 2022 "Boite à outils de l'emploi, filière" octroyée par le département, le montant provisionné est de 30% de la somme allouée soit 9 778.50 euros.
- "Ma voix pour l'emploi", octroyée par le département, le montant provisionné est l'intégralité de la somme allouée soit 45 000 euros.

3.4. Fonds Propres

(cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2021 : 250 162 €uros
- Résultat Exercice au 31/12/2022 : 9 043 €uros
- Fonds propres au 31/12/2022 : 258 032 €uros

Les subventions d'investissement octroyées à l'entité sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

3.5. Provision pour risques et charges

(cf. tableau joint)

Aucune provision pour risques et charges n'a été constatée au cours de cet exercice.

3.6. Engagements de départ à la retraite

Il n'y a pas d'engagement significatif de départ à la retraite à constater dans l'entité au titre de 2022.

3.7. Fonds dédiés et reportés

(cf. tableau joint)

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas pu encore être totalement utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 33 827.93 euros.

3.8. Emprunts

L'entité n'a souscrit aucun emprunt au titre de 2022.



3.9. Contributions volontaires en nature (SI COMPTABILISATION)

(cf. tableau joint)

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1 000 heures.

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 11.07 euros/heure correspond à un montant de 11 070 euros.

L'association ne bénéficie pas de mise à disposition gratuite de biens.

3.10. Dettes

(cf. tableau joint)



IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES**4.1. Effectif moyen**

L'effectif moyen est de 3 pour l'exercice contre 4 pour l'exercice précédent

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

4.3. Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2022 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 48 479 euros. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	48 479	

4.4. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'association La Fabrik, de l'exercice sont de 3 000 euros TTC.

4.5. Engagements hors bilan

L'association n'a pas constaté d'engagements hors bilan.

4.6. Contributions volontaires en nature

L'entité ne bénéficie pas de contribution volontaires en nature.



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	12 217		1 274
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	148 21 415		9 073
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	33 780		10 348
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	600		
TOTAL	600		
TOTAL GÉNÉRAL	34 380		10 348

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agenct et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agenct et aménagt. divers			13 491	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier		1 851	148 28 637	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		1 851	42 276	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			600	
TOTAL			600	
TOTAL GÉNÉRAL		1 851	42 876	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	2 863 148 10 271	3 372 6 351	 1 851	6 235 148 14 771
TOTAL	13 283	9 723	1 851	21 155
TOTAL GÉNÉRAL	13 283	9 723	1 851	21 155

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients		5 000		5 000
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		5 000		5 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		5 000		5 000
- D'exploitation		5 000		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	600		600
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	27 950	17 950	10 000
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 104	1 104	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	72 125	72 125	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	34 248	8 748	25 500
Charges constatées d'avance	2 287	2 287	
TOTAL	138 314	102 214	36 100

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 168	18 168		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	3 993	3 993		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	10 578	10 578		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	32 739	32 739		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 687	4 889
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	7 768	7 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	17 455	12 587

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	17 100	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	17 100	

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		4 848
TOTAL		4 848

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	2 287	810
TOTAL	2 287	810



Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		10 079	165 359			175 438
Subventions d'investissement						
TOTAL		10 079	165 359			175 438

Commentaires : néant



Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	211 236		36 942		248 178
Excédent ou déficit de l'exercice	36 942				9 043
Situation nette	248 178		36 942		257 221
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	1 984			1 173	811
Provisions règlementées					
TOTAL	250 162		36 942	1 173	258 032